

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL COMMUNAUTAIRE**

Séance du 28 Février 2019

Membres en exercice : 27
Titulaires présents : 18
Suppléants présents : 2
Pouvoirs : 2
Votants : 22

--- L'an deux mille dix-neuf le vingt-huit Février à 18 heures 15 le conseil communautaire de la communauté de communes Jabron Lure Vançon Durance dûment convoqué, s'est réuni en session ordinaire, à la salle du Conseil municipal de SALIGNAC, sous la présidence de Monsieur René AVINENS, président.

Date de la convocation : 20 Février 2019

Membres présents : Mmes & MM. René AVINENS, Grégory BERTONI, Joëlle BLANCHARD, Jean-Claude CHABAUD, Brice CHADEBEC, Chantal CHAIX, Gérard COUTELLE, Frédéric DAUPHIN, Béatrice FIGUIERE, Michel FLAMEN D'ASSIGNY, Yannick GENDRON, François HUGON, Olivier LENOIR, Serge LERDA, Jean-Noël PASERO, Antoine POLATOUCHE, Frédéric ROBERT, Philippe SANCHEZ-MATHEU, Alain RAVEL, Pierre-Yves VADOT.

Absent(s) excusé(s) : Mmes & MM. Thierry BELLEMAIN, Alain COSTE, Robert ESCARTEFIGUE, Patrick HEYRIES, Isabelle MORINEAUD (pouvoir à M. AVINENS), Sabine PTASZYNSKI, Farid RAHMOUN, Christian TRABUC (pouvoir à Mme CHAIX), Michel WATT.

Secrétaire de séance : Chantal CHAIX

DCC N° 06/2019

OBJET : ACHAT D'UN LOGICIEL DE GESTION POUR LE SERVICE PERISCOLAIRE ET EXTRASCOLAIRE

---- Monsieur le Président rappelle que courant 2016 une demande de subvention pour l'acquisition d'un logiciel de gestion administrative de l'accueil de loisirs et des services périscolaires avait été votée.

---- Cette acquisition devait faciliter la gestion des inscriptions, le suivi des présences, les facturations et les déclarations CAF-MSA qui étaient fréquemment sources d'erreurs.

A l'origine de ces erreurs :

- un logiciel Excel qui montre ses limites au vu des informations à collecter
- un mode d'inscription et de paiement qui demandent un suivi et des relances régulières chronophages pour le service

---- Ainsi l'achat d'un logiciel adapté permettrait de faciliter la gestion administrative, améliorer le suivi des enfants et sécuriser les informations.

Au vu de la fusion puis du retour de compétence, cet achat a été différé et entre-temps la subvention de la CAF a été perdue. Aussi il convient de refaire une demande en n'incluant cette fois que le site de

Peipin et Valbelle sur la partie extrascolaire et périscolaire des mercredis. Le coût du logiciel et de la formation pour les différents sites serait d'environ 5000€ HT sachant que la CAF subventionne le logiciel et la formation à hauteur de 80%.

--- Après en avoir délibéré à l'unanimité le conseil communautaire :

- **DECIDE** de procéder à l'achat d'un logiciel de gestion des services périscolaires et extrascolaires pour la CCJLVD
- **SOLLICITE** l'aide de la CAF pour l'achat du logiciel et la formation associée à son utilisation
- **AUTORISE** le Président à réaliser l'ensemble des démarches nécessaires à ce dossier

--- Fait et délibéré à SALIGNAC, les jour, mois et an que dessus.

POUR EXTRAIT CONFORME
Le Président,
P. AVINENS

